

COMPOSITION DU NOUVEAU COLLÈGE COMMUNAL

La répartition des attributions scabinales a été réalisée en tenant compte des centres d'intérêts de chaque échevin.

Il y a un lien direct entre leurs compétences spécifiques et les matières dont ils sont responsables.

Tous les membres du Collège ont pris leurs dispositions pour réduire leur temps de travail dans leur profession initiale afin de consacrer le temps nécessaire à l'exercice de leur mandat.

Monsieur Baudouin SCHELLEN

Bourgmestre officier de l'État Civil chargé de la Police, des finances et de la Régie foncière, des ressources humaines, du personnel, de l'information et de la communication, de la participation citoyenne, de l'environnement et de l'énergie (RéCIT)

Monsieur Franz MASSON

Premier Echevin, chargé du commerce, du tourisme, de l'emploi, de la formation, de la culture, de la coopération et des relations internationales (VA)

Monsieur François MATHY

Deuxième Echevin, chargé de la vie associative, du sport, de la mobilité, de la forêt, de l'agriculture et du bien-être animal (RéCIT)

Madame Morgane LAPÔTRE

Troisième Echevine, chargée de l'enseignement, des seniors, de la jeunesse, de la petite enfance, de la famille, du patrimoine et des archives (VA)

Monsieur Denis BERTRAND

Quatrième Echevin, chargé des travaux, des cimetières, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme (VA)

Madame Françoise ROSCHER-PRUMONT

Présidente du CPAS chargée des affaires sociales, du logement et du Plan de Cohésion Sociale (RéCIT)

BULLES À VERRE ET FÊTES DE FIN D'ANNÉE

A l'approche des fêtes de fin d'année, face à la problématique des déchets sauvages et des dépôts clandestins autour des bulles à verre, BEP Environnement et Fost Plus lancent une campagne de sensibilisation relative à la propreté autour des bulles à verre.

Le tri est tellement plus agréable quand un environnement est propre. Trier les bouteilles, les flacons et les bocaux en verre, rien n'est si facile

Il suffit de les déposer dans les bulles à verre en séparant bien le verre coloré du verre incolore. Tout aussi facile : respecter les bulles à verre. C'est simple : rien ne peut être déposé à proximité ! Pas de caisses en carton, de sacs en plastique ou d'objets encombrants (matelas, chaises, fauteuils...).

Ce n'est pas agréable de se promener dans son quartier et d'y découvrir des dépôts « clandestins » autour des bulles à verre. Par ailleurs, en laisser est considéré comme une infraction environnementale, passible de poursuites administratives et judiciaires. Pourquoi abandonner sa caisse en carton alors qu'elle pourrait servir à nouveau ou être déposée au prochain passage des papiers-cartons ? Et les encombrants ? Matelas et mobiliers divers sont repris dans les recyparcs. Vous pouvez également contacter la Ressourcerie namuroise afin d'organiser un enlèvement à domicile.

Et si la bulle est pleine, rendez-vous vers un autre site de bulles ou bien revenez plus tard. Enfin, si vous avez malencontreusement produit des débris de verre, ramassez-les. Cela évitera blessures, crevaisons et tout désagrément de ce genre ! **Vous cherchez plus d'infos sur le tri du verre et l'emplacement des bulles ? Alors, rendez-vous sur le site www.bep-environnement.be, rubrique « Parcs et bulles » ou sur l'appli Recycle!**



INFO - SÉNIORS

Le Centre des Seniors de Viroinval vous invite à participer à son Assemblée Générale **le jeudi 20 décembre 2018 à 17h00** au Château Communal.

C'est l'occasion d'évaluer les activités 2018 et de présenter une partie de celles qui seront réalisées en 2019... Vos avis, souhaits,...sont également attendus. Invitation cordiale à tous

INTRODUCTION DES DOSSIERS DE FESTIVITÉS CARNAVALESQUES 2019

En vue de pouvoir planifier les festivités carnavalesques 2019, pour les services des Zones de Police et DINAPHI notamment, **il est demandé aux comités organisateurs d'introduire leur formulaire de demande de manifestation ainsi que le programme complet de leurs festivités et cortèges pour le 31 décembre 2018 au plus tard.**

Le formulaire de demande de manifestation est téléchargeable sur le site internet www.viroinval.be.

Celui-ci peut être transmis sur simple demande au service Affaires générales, nathalie.mathys@viroinval.be - 060/31.01.74.

D'avance, nous vous remercions de votre collaboration

CALENDRIER DES COLLECTES 2019 ET SACS PMC - RAPPEL

Le calendrier des collectes de l'année 2019 sera distribué dans votre boîte aux lettres cette semaine.

Les rouleaux de sacs PMC gratuits pour l'année 2019 et à échanger via le bon détachable sur ces calendriers ne seront disponibles qu'à partir du 03/01/2019 à l'Administration Communale.

Vous n'êtes pas encore venus chercher votre rouleau de 20 sacs PMC gratuits en 2018 ? Vous avez jusqu'au 31/12/2018 pour vous présenter à l'Administration Communale avec votre bon complété et disponible sur votre calendrier 2018.

AGENDA

Oignies: Le 14.12.18 - 16h00: Marché de Noël de l'école communale de Oignies - Tirage de la tombola de Saint Nicolas - Petite restauration et dégustation de gâteaux, bières et vin de Noël - Articles cadeaux et décorations.

Nismes: Le 16.12.18 - 11h00 - Salle «Espoir et Fraternité» - **Concert de Noël des Fanfares Royales de Nismes** - Potée aux choux, Saucisse - Dessert - Entrée au concert: 3€ - Entrée au concert + Repas: 12€ Renseignements et réservations au 0496/62.48.82

DATES DE CHASSES ET DE BATTUES

Le 14.12.18: Oignies - Propriété Blaton - Les Houppias

Le 15.12.18: Mousty- Nismes / Petits Tiennes de Nismes / Dourbes - Paurcy-T - Delvaux - Plaines / Le Mesnil - Laurys - Oignies Est / Oignies Sud / Olloy Ouest

Le 16.12.18: Battérages

Le 17.12.18: Marie Fontaine - Oignies